



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 17 juin 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
57	65

Date de convocation

11 juin 2026

**Finances – Budget annexe
Développement
économique – Décision
modificative n° 1**

**N° de la délibération
2026-398**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le 17 juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, MM. Pascal CLAUDEL, Lionel COMBRET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, M. Denis DEROUX, Mme Armelle DESLANDES, M. Sébastien DEVISE, Mme Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Mme Stéphanie NOUGUIER, MM. Antoine PARIS, Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Mme Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, MM. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Guy LAMBERT à Cyril LAURENT, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET, Vincent ROBIN à Gérard ROBERTON, Laurent BARRUYER à Chantal ZEIMET-BASSET, M. Jérôme BODIN à Véronique SALETTE, Pierre GUICHARD par Amandine ECHASSERIEAU, Damien GOT à Sandrine GUICHARD

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Sandrine PEREIRA par Lionel COMBRET, Mme Cécile GRUAT-LAFORME par Sébastien DEVISE, M. Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD.

Etaient excusés : Mme Emeline BLANCHARD, M. Michel BRUNET, M. Franck LIO-TIER, M. Fabrice LORIOT. Mme Soumaya BEN MAIMOUN, M. Didier REBOULLET.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2026-154 du 5 mars 2026 approuvant le budget primitif du budget annexe Développement économique ;

Considérant qu'afin de rectifier la TVA sur des titres émis à différents locataires, il convient d'abonder le chapitre 67 pour annuler ces titres sur exercice antérieur et de prévoir les crédits en recettes en vue de leur réémission.

Considérant que la décision modificative s'équilibre en Fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
67	Annulation de titres de loyers et de copropriété	47 252,00 €	
011	Remboursement de frais à des tiers	-3 250,00 €	
70	Réémission titres charges de copropriété		43 252,00 €
75	Réémission titres loyers		750,00 €
Total Fonctionnement		44 002,00 €	44 002,00 €

Considérant qu'afin de rectifier la TVA sur deux mandats de l'opération d'Aménagement de la RD473 à Margès pour le compte du Département de la Drôme, il convient d'inscrire en dépenses et recettes les crédits d'investissement suivants :

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
4582100	Opération pour compte de tiers recettes	205 999,49 €	
4581100	Opération pour compte de tiers dépenses	1 160,14 €	
4582100	Opération pour compte de tiers recettes		205 999,49 €
4581100	Opération pour compte de tiers dépenses		1 160,14 €
Total Investissement		207 159,63 €	207 159,63 €

Considérant l'avis du bureau du 4 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 65 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'agglomération :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe Développement économique ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
 Tous les membres présents ont signé au registre.
 Pour extrait certifié conforme,
 Mercuriol-Veaunes, le 17 juin 2026.

La Présidente,
 Delphine COMTE